

**PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2024**

Le jeudi 31 octobre 2024 à 19h00 s'est tenu au bureau municipal de Sainte-Jeanne-d'Arc, la séance extraordinaire du conseil sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse.

Étaient présents et formaient quorum, madame Anny-Pier Routhier, messieurs Pierre Boudreault, Claude Kenty, Michel Chiasson et Rogatien Boulianne. Monsieur Berthold Allard était absent.

Était également présent monsieur Sébastien Desrosiers, directeur général, greffier-trésorier.

**24.10.127 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par** monsieur Rogatien Boulianne, **et accepté à l'unanimité**, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et qu'il n'y ait pas la possibilité d'y inscrire de nouveaux items.

**24.10.128 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 255-2024 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 98 000 \$ ET  
UN EMPRUNT DE 98 000 \$ POUR L'ACHAT DE DEUX  
CAMIONNETTES USAGÉES POUR LE SERVICE DE LA VOIRIE  
MUNICIPALE**

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 31 octobre 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

**ATTENDU QUE** le remplacement des camionnettes de la voirie municipale est budgété au programme triennal d'immobilisation 2024 entériné le 18 décembre 2023.

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par** monsieur Michel Chiasson  
**et résolu** unanimement:

**QU'**un projet de règlement numéro 255-2024 décrétant une dépense de 98 000 \$ et un emprunt de 98 000 \$ pour l'achat de deux camionnettes usagées pour le service de la voirie municipale soit déposé et entre en vigueur conformément à la loi à la prochaine séance régulière du conseil.

**24.10.129 PERMANENCE AGENT DE DÉVELOPPEMENT ET DES LOISIRS**

**Il est proposé** par madame Anny-Pier Routhier,

D'accepter la proposition du directeur général qui consiste à déclarer la période de probation de l'agent de développement et des loisirs réussie et d'ajuster son salaire loisirs à 30\$/heure à compter du 21 novembre prochain.

**Accepté** à l'unanimité.

**24.10.130 PÉRIODE DE QUESTIONS;**

Aucune question.

**\*\* LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19h03, monsieur Pierre Boudreault propose la levée de l'assemblée.

**Accepté** à l'unanimité.

---

**Denise Lamontagne,**  
Mairesse

---

**Sébastien Desrosiers,**  
Directeur général, greffier-trésorier